

Intervention à l'intention des prêtres et diacres

A l'occasion du Lundi Saint

21 mars 2016

Officiel

Chers frères prêtres,
Chers amis diacres,

La rencontre annuelle du Lundi Saint nous permet d'éprouver la solidité du lien qui nous unit, ainsi que les amitiés fortes qui se sont forgées au service d'une même mission. A la source de notre engagement, se trouve la confiance que nous avons mise en Celui, qui dans sa miséricorde, nous a appelé et accompagné tout au long de nos jours. Nous le savons, notre fidélité dans le service qui nous a été confié est avant tout l'œuvre de Dieu.

Je pense plus particulièrement à tous ceux qui, parmi vous, ont été éprouvés dans leur santé pendant l'année écoulée. Ma prière reconnaissante monte aussi vers le Seigneur en faveur de nos frères qui, après une longue route au service du Christ et de leurs frères, sont retournés vers le Père. Je pense enfin aux familles de nos amis diacres et je confie à Dieu tout ce qu'elles ont vécu et tout ce qu'elles espèrent.

Rentrant de **Lourdes**, où s'est déroulée la rencontre de printemps de la conférence des évêques de France, je souhaite partager avec vous quelques réflexions. Comme vous vous en doutez, nous nous sommes interrogés en regard de l'actualité médiatique. Le **drame de la pédophilie** a été mis en pleine lumière et l'opinion publique nous a interrogés sur les responsabilités éventuelles des pasteurs de l'Eglise. Permettez-moi de vous confier quelques-unes de nos convictions.

- La souffrance des victimes est première dans nos préoccupations. Leur parole doit être écoutée. Rien ne doit être dissimulé, et pour cela je suis certain de votre entière collaboration.
- Notre volonté de coopération avec la justice est totale.
- A la lumière des événements récents et de l'écho médiatique qui en est donné, nous redisons qu'il n'y a pas de prescription de la souffrance, de prescription morale et que la justice doit passer.
- Depuis quinze ans, le travail de la conférence épiscopale a permis de clarifier l'attitude des évêques vis-à-vis des cas qui peuvent se présenter. Jamais nous ne couvrirons de tels actes. Je tiens à votre disposition les documents qui ont été élaborés, en particulier la brochure « lutter contre la pédophilie » parue en 2002 et rééditée en 2010.

Je me permets de citer le discours d'ouverture de Mgr Pontier, président de la conférence des évêques de France : *« notre engagement est clair et partagé par tous : privilégier l'accueil des victimes et de leurs familles, les inciter à porter plainte, engager les procédures canoniques contre les auteurs de ces actes et travailler en toute loyauté avec la justice de notre pays. Les règles, les bonnes pratiques et les mesures de prévention et d'éducation que nous avons mises en place sont sans équivoque. La cellule de veille sur la pédophilie continue son travail pour répondre aux questions nouvelles qui pourraient se poser et apporter une aide aux évêques qui le souhaiteraient, notamment pour l'accueil et l'écoute des victimes ».*

Notre réflexion a également pris en compte la réalité des **prêtres venus d'ailleurs**, que nous souhaiterions plutôt qualifier de « prêtres venus de pays étrangers ». En France, il s'agit désormais d'une réalité importante (ils constituent désormais 10% du clergé en activité, si l'on considère globalement nos presbyterium, mais peuvent atteindre jusqu'à un tiers des effectifs dans certaines régions). Nous avons souhaité prendre en compte les questions que pose cette présence importante relativement nouvelle au sein de nos communautés, jusque dans des ministères de responsabilité. Nous voulons également être attentifs au point de vue de ceux qui arrivent chez nous. En effet, pour

beaucoup de ces prêtres, le changement dépasse la simple acclimatation et la découverte. Il s'agit pour nombre de ces prêtres d'un véritable bouleversement, voire d'une sidération. Notre réflexion invite à la compréhension et au respect de la dimension culturelle différente pour chacun d'eux, sans faire preuve de naïveté. Ces hommes vivent dans leur chair et dans leurs choix l'épreuve de l'émigration. Nous les accueillons en leur permettant de s'ouvrir à ce que nous sommes et à ce que nous vivons, tout en souhaitant respecter leur identité et leur mémoire profonde. Nous sommes invités à vivre un accompagnement respectueux, en nous souvenant que toutes rencontres invitent à une conversion mutuelle. Leur présence, tout en nous apportant une aide conséquente, renouvelle notre regard pastoral et notre engagement apostolique.

Le dialogue avec les musulmans a constitué le second point de réflexion de notre rencontre. L'échange entre nous a été franc et riche d'expérience. Les situations sont évidemment très différentes selon que l'on se trouve dans une grande métropole ou dans des zones rurales. Toutefois des lignes communes se dessinent. Tous ont été d'accord pour développer, à l'école du Pape François une culture de la rencontre et de l'estime. C'est ce que vivent dans notre diocèse un grand nombre de chrétiens. Ils témoignent de rencontres riches sur le terrain. Cet engagement au quotidien est essentiel mais, ne nous dispense pas de considérer d'autres aspects. Quelques questions ont été retenues :

- quels interlocuteurs légitimes pouvons-nous trouver dans l'univers de l'Islam fractionné entre nationalités, communautés, confréries et même générations différentes ? Bien souvent, ceux que nous rencontrons dans un dialogue local riche n'ont que très peu de représentativité.
- comment se situer dans un cadre interreligieux, bien souvent instrumentalisé par les pouvoirs publics, souvent incapables du fait de la laïcité de comprendre des réalités religieuses de mœurs différentes ? Le rêve d'un grand tout religieux unifié méconnaissant la réalité théologique et spirituelle de chacun ne peut que maintenir à la surface des choses.
- la poursuite d'un dialogue confiant et exigeant entre musulmans et chrétiens doit considérer sans naïveté la différence radicale de statuts entre les écrits de référence. En effet le statut du Coran, considéré comme parole incréée ne permet ni l'acte théologique, ni une herméneutique, sauf bien sûr à la marge par des penseurs qui n'ont que très peu d'écho.
- dans un souci de vérité, nous ne pouvons pas nous laisser enfermer, sous prétexte de bienveillance, dans des positions propres à l'Islam : par exemple considérez que Jésus serait un prophète précédant Mahomet ou encore que Dieu aurait suscité l'Islam par la descendance d'Ismaël.
- dans ce même dialogue exigeant, il doit être toujours possible de rendre compte de notre foi, sans nous limiter aux simples accommodements culturels. Je vous conseille de consulter une série de fiches réalisées par les prêtres des cités des Mureaux (78) à destination des jeunes chrétiens confrontés à une forte présence musulmane insistante et parfois agressive.

Nous nous sommes également interrogés sur la **présence des évêques dans les réseaux sociaux**. Leur engagement est réel en fonction de leurs compétences, leur âge et leurs centres d'intérêt. Cet univers est mouvant. Comme nous avons pu le constater très récemment, il a parfois plus d'influence que les médias traditionnels. Un risque est réel : dans un monde de l'opinion, comment faire percevoir la réalité ? Cet écueil ne doit pas toutefois nous conduire à la pratique de la chaise vide.

Les évêques ont également approuvé le travail de **traduction du missel romain** conformément à l'instruction « Liturgiam autenticam » du 7 mai 2001. Des différences notables avec l'édition actuelle devraient apparaître, bouleversant certaines habitudes, même si il reste à effectuer encore quelques aménagements à la marge. Cet ouvrage devrait être disponible dans quelques mois. Nous aurons certainement un travail d'accompagnement à faire pour permettre sa réception et sa mise en œuvre.

En marche vers le **septième centenaire de notre diocèse** et vers le **deuxième centenaire de sa refondation** dans les limites actuelles de notre département, nous avons choisi de rendre grâce à Dieu

pour le chemin parcouru, mais surtout de regarder vers l'avenir en avançant résolument au large, assurés que Celui qui nous a choisis ne nous fera jamais défaut.

Ce jubilé nous permettra bien entendu de revisiter nos sources, les plus récentes comme celles qui ont façonné notre église au cours des siècles. Ainsi il apparaîtra en premier lieu comme un temps de reconnaissance et d'action de grâce. En redécouvrant nos sources, nous nous comprendrons mieux.

Dans la connaissance claire de notre enracinement, nous trouverons alors les forces et les ressources pour vivre la mission aujourd'hui, convaincus que l'Esprit nous donne à chaque époque l'intelligence des situations et l'énergie pour entreprendre. Aujourd'hui, l'appel à la nouvelle évangélisation résonne plus que jamais. Soyons lucides. Pour beaucoup, la réalité de Dieu passe d'une mémoire culturelle à l'oubli. Pour d'autres, elle appartient au domaine de l'inutile. Ainsi le regard bienveillant que l'Évangile nous invite à porter sur tout homme nous invite à relever trois défis :

- celui de ceux qui ne connaissent pas Dieu.
- celui de la présence forte de baptisés non croyants.
- celui de l'attention à tous, quelle que soit leur situation et leur histoire personnelle : *« je ne suis pas venu appeler les justes mais les pécheurs ».*

Dans l'exhortation apostolique « la joie de l'évangile », le pape François ouvre de nombreuses pistes qui nous permettent d'avancer résolument en manifestant la joie dans la foi, réfutant ainsi ce qui est perçu par beaucoup comme la religion de l'ennui.

Conscients que la grâce de Dieu nous est toujours offerte, nous avons voulu pendant cette année pastorale approfondir le sens du **sacrement de la confirmation**. Par-delà la proposition toujours faite aux jeunes de notre diocèse, nous avons souhaité appeler plus largement afin que, des adultes puissent prendre la route et recevoir le don de l'Esprit.

Dans cette perspective, la célébration diocésaine de la Confirmation des adultes prendra un certain relief. Rassemblant plusieurs dizaines de personnes, elle sera vécue le dimanche de Pentecôte, 15 mai à St Laurent sur Sèvre. Ce jour-là, nous accueillerons en matinée le pèlerinage diocésain qui conduira les participants de Mervent à Saint Laurent. Il se déroulera du jeudi 12 mai au soir au dimanche 15 mai au matin. Proposant plusieurs entrées, il permettra à tous d'y participer à la mesure de leur désir, de leur force ou de leur âge. Dans le courant de l'après-midi, nous célébrerons la Confirmation diocésaine des adultes dans la basilique. Parmi les confirmands, certains sont déjà engagés dans la vie de l'Église, d'autres ont accompli un parcours catéchuménal plus long. Au cours de cette messe, nous invoquerons le Seigneur afin qu'il ravive en chaque chrétien le souvenir du don qui lui a été fait. Enfin, au terme de cette célébration, nous vivrons l'envoi des jeunes de notre diocèse qui participeront aux JMJ de Cracovie en juillet et août prochains.

Le Jubilé de la Miséricorde voulu par le Pape François a suscité de très nombreuses initiatives au sein de nos communautés chrétiennes. En nous replaçant au cœur de la foi, cette initiative renouvelle notre témoignage chrétien et nous permet de redécouvrir le sens et la beauté du **sacrement du pardon**. Elle nous offre également l'opportunité de renouveler nos pratiques sacramentelles. Par ma lettre pastorale « Heureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde » publiée au début du Carême, j'ai souhaité proposer à tous des chemins de réflexion et de renouveau.

Au terme de cette année, nous entrerons dans le **Jubilé du septième centenaire de notre diocèse**. Celui-ci commencera le premier dimanche du temps de l'Avent, 27 novembre 2016. Cette ouverture sera célébrée en la cathédrale de Luçon. Le Jubilé sera clôturé au jour de la fête du Christ Roi, le dimanche 26 novembre 2017.

Parmi les événements qui marqueront ce Jubilé, je souhaite dès aujourd'hui, signaler les **deux colloques** qui permettront de mieux faire connaître l'histoire de notre diocèse. Le premier couvrira la

période qui va de la fondation à la Révolution française. Le Centre Vendéen de Recherches Historiques en sera l'architecte. Le second s'attachera aux décennies qui suivent la refondation de notre diocèse en 1817. L'ICES et le diocèse en seront les responsables.

Un **ensemble de fiches**, élaborées par plusieurs services diocésains, sera proposé aux communautés dès le mois de juin 2016. Il nourrira la réflexion de groupes qui pourront être constitués spécifiquement, mais aussi celle de groupes déjà existants.

Le **dimanche de Pentecôte, 4 juin 2017, un grand rassemblement diocésain** devrait se tenir dans le cadre du Vendéspace, réunissant plusieurs milliers de personnes. Celui-ci se tiendra 20 ans après la création des nouvelles paroisses. Chacun connaît le bénéfice de cette réforme et mesure le chemin qui demeure à parcourir. Nous le pressentons, nos structures pastorales sont mouvantes et des évolutions se dessinent. Notre expérience de la proximité et le prix que nous lui attachons ne nous dispensent pas, comme en bien des lieux dans les diocèses de l'ouest, de mesurer la pertinence des polarités nouvelles qui se dessinent. Lors de ce rassemblement, je souhaite que quelques pistes de renouveau puissent être proposées.

Du **13 au 15 août 2017, période précise de l'anniversaire** de la fondation de notre diocèse, une série de manifestations et de célébrations aura lieu à Luçon et à Maillezais sous la présidence du Cardinal Robert Sarah, Préfet de la Congrégation pour le Culte Divin.

A la rentrée 2017, plusieurs réalisations prendront forme, en particulier dans le cadre de l'aumônerie étudiante et de l'Enseignement Catholique. Je ne doute pas, bien entendu, que des propositions seront faites localement à l'initiative des uns ou des autres.

Enfin, un **ouvrage consacré à la cathédrale** de Luçon sera publié dans la collection « La grâce d'une cathédrale », dirigée par Mgr Doré, ancien archevêque de Strasbourg. Il sera disponible en septembre 2017. C'est également en cette période que sera inauguré le trésor de la cathédrale de Luçon qui proposera à tous un parcours permettant de découvrir ou de redécouvrir l'histoire de notre diocèse.

Conscients que cette histoire dépasse celle de la communauté chrétienne, notre réflexion s'est élargie à plusieurs partenaires dans le cadre du « conseil de coordination du septième centenaire ».

J'espère pouvoir annoncer dans les jours qui viennent, la **constitution d'une diaconie pour le diocèse de Luçon**, dite « Diaconie 85 ». Son équipe d'animation est à ce jour presque entièrement constituée. Son but sera de coordonner l'action, sans se substituer à eux, de l'ensemble des mouvements et groupes caritatifs et de solidarité.

Comme à l'accoutumée, nous espérons pouvoir vous faire connaître l'ensemble des nominations au début du mois de juin. Je remercie par avance, les prêtres et les diacres qui répondent aux appels qui leurs sont adressés. Chaque année, je suis bouleversé par la générosité de chacun d'entre vous.

Enfin, avec vous, je me réjouis de **l'ordination sacerdotale prochaine** de nos quatre frères : Côme de BRISOULT, Jean COLIN, Louis-Marie de LINAGE et Valerry WILSON. Celle-ci aura lieu le samedi 18 juin 2016 à 15h en l'Eglise Saint Louis de La Roche sur Yon. Je ne doute pas que nous serons nombreux à les entourer en ce jour de grâces.

✠Alain Castet
Evêque de Luçon